



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte-rendu de la réunion du Bureau de l'ASRDLF du 16 janvier 2014

(par skype)

Présents : Lise Bourdeau-Lepage, Michel Dimou, Bruno Jean, Véronique Peyrache-Gadeau.

Excusé : Bernard Pecqueur

Point 1 : Finances

- o Remplacement de Catalina Esparza pour le suivi comptable et des adhésions

Une réunion est prévue entre Véronique Peyrache-Gadeau et Catalina Esparza pour clôturer le livre de compte et récupérer les archives (relevés bancaires). Catalina arrêtera très bientôt pour des raisons personnelles mais elle propose quelqu'un (comptable auto-entrepreneur) pour la remplacer. A voir avec Bernard et éventuellement la rencontrer avec des membres du bureau.

- o Présentation des comptes (provisaires) 2013 :

Du côté des entrées : les organisateurs du colloque de Belfort nous ont versé environ 6000 euros (il reste un reliquat de 1000 euros à percevoir (Pascal Bérion doit être relancé)

Du côté des dépenses, les engagements en 2013 ont été plus faibles comme cela a été décidé en amont (pas de soutien à des colloques en 2013) et les versements par exemple pour les Bourses Jeunes chercheurs ont été peu élevés : 600 euros (seulement demandés) sur 1600 euros programmées. Les Dépenses totales devraient s'élever autour de 6 350 euros.

Note : On a reversé en 2013 à la RSAI pour un nombre d'adhérents déclarés en 2012 et pas sur les cotisations effectivement perçues (notamment du fait que le reversement du colloque de Belfort n'est toujours pas terminé...)

Concernant la RERU : on convient de prendre RDV avec André Torre pour le voir lors des Doctorales...

- Prévisions des adhésions pour 2013

176 adhérents « déclarés » pour 2013. C'est un chiffre adhérents encore provisoire car il faut vérifier dans les relevés de compte ce qui a été effectivement perçu et aussi voir avec les organisateurs ce qu'ils vont nous reverser comme cotisations effectivement perçues.

Quoi qu'il en soit se sera une année avec un des niveaux d'adhésions les plus faibles depuis ces dernières années.

Véronique attire à nouveau l'attention des membres du bureau sur la grande dépendance de la vie de l'association à la réussite d'un colloque et de la fragilité structurelle de nos moyens liée à la perception effective des adhésions.

- Proposition de Lise Bourdeau-Lepage pour améliorer la collecte des adhésions (et donc les finances de l'association)

Il s'agirait d'envisager un tarif d'inscription au colloque qui comprendrait un montant correspondant aux adhésions (respectivement 50 euros pour les non doctorants et 25 euros pour les doctorants) de l'association.

Véronique souligne que cela permettrait d'accélérer le versement des cotisations (parfois plus d'un an !); la mise en place de cela dès 2014 permettrait d'éviter d'avoir un déficit comptable qui s'annonce d'ores et déjà de près de 4 000 euros au vu du budget prévisionnel 2014.

Réaction du Bureau : Favorable.

Il faut augmenter nos dépenses et augmenter nos recettes pour survivre.

Evocation de la question du reversement : Il pourrait se faire à l'association, soit au titre du reversement des adhésions perçues, soit au titre d'une contribution des organisateurs à l'association/ Etablir une règle : Reversement au prorata des inscriptions de 50 euros ou 25 euros. En discuter avec les organisateurs du colloque de Mons (important de faire adopter cela au plus vite)

Bruno : Ce modèle est classique au Québec.

Véronique : On doit techniquement trouver une solution pour que les sites des organisateurs et celui de l'ASRDLF soient interconnectés de manière à rendre possible l'adhésion simultanément avec l'inscription au colloque (à voir avec Catherine Joffre et Catalina...)

- Doctorales

On versera exceptionnellement 2 500 euros cette année (puisque rien n'a été versé en 2013) et on reviendra à 1 000 euros à partir des doctorales de 2015.

- Bourses Jeunes Chercheurs

Les bourses Jeunes chercheurs ASRDLF : on versera 4 bourses normalement comme convenu. Inquiétude du Bureau sur le nombre de bourses *Jeunes Chercheurs* que vont accorder les organisateurs du colloque, normalement, cela doit être autour de 10-12 bourses or on nous a annoncé : 4 bourses mais peut-être 5 ou 6.

Point 2 Doctorales

Le bureau est satisfait de la manière dont les organisateurs ont traité la présence de l'ASRLDF au sein des Doctorales.

Point 3 : Les élections

- o Bernard doit annoncer au CA de Marne-la-Vallée en Février le lancement de la procédure de renouvellement du CA, ensuite une brève sera adressée par lui
- o La liste des adhérents 2013 sera finalisée en mars pour pouvoir valider les candidatures et la liste des votants.

Points à voir lors de la prochaine réunion de Bureau qui aura lieu le lundi 27 janvier à 17h par skype : Il restera à traiter le colloque de colloque 2015 à Montpellier et en 2016 au Maroc